



# Modèle de gestion agropastorale à Benin

## NEXUS « GAH KÈSSÈ »

### L'introduction

Le modèle Nexus « Gah Kèssè » est une approche holistique visant à soutenir les systèmes agropastoraux localement et compensant les pertes liées à la réduction de la mobilité. Le modèle a été conçu, testé et analysé par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) au sein du Projet global de la promotion d'une politique foncière responsable (ProPFR) et du module pays Bénin.

### Le contexte national

Le modèle a été expérimenté dans un contexte où le Bénin fait face à d'importants défis dans le secteur agropastoral. La croissance de la population, l'urgence climatique, l'augmentation du cheptel, le développement des cultures de rente et la dégradation des sols réduisent la disponibilité des espaces pastoraux. Ensuite, la pression foncière, l'individualisation de la propriété des terres et le non-respect des couloirs de passage créent des difficultés d'accès aux zones de pâturage et aux infrastructures agropastorales. C'est une situation qui génère des conflits entre agriculteurs et éleveurs, posant d'importants défis organisationnels et institutionnels. Au-delà de tout, la situation d'insécurité aux frontières constitue une contrainte majeure pour le pastoralisme transhumant.

Face à ces défis, notamment sécuritaires, les orientations politiques béninoises se sont inscrites dans une dynamique de réduction progressive de la mobilité du bétail sur des grandes distances. Ces orientations sont contenues dans les dispositions du Code pastoral et dans le plan de gestion de la transhumance de 2019 qui interdit la transhumance transfrontalière et régule la transhumance au sein du pays. La création de la fonction de Haut-Commissariat à la Sédentarisation des Éleveurs (HCSE) s'inscrit également dans cette dynamique.

### L'agropastoralisme et la mobilité des éleveurs dans le Borgou

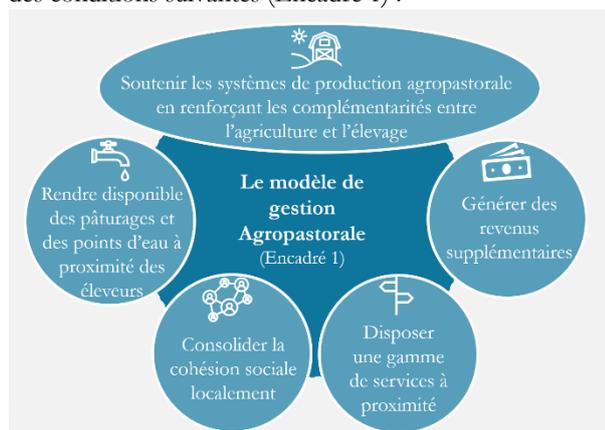
Le modèle a été conçu en se basant sur les résultats des enquêtes socio-foncières, observations cartographiques et analyses statistiques conduites par le ProPFR dans le Borgou. Celui-ci est un des départements majeurs en termes d'élevage car on y compte quelques 563.300 têtes de bovin sur un total de 1.77 million au Bénin<sup>1</sup>. Le pastoralisme y est pratiqué à 90% par des Peulhs. Selon les estimations du ProPFR, il y a plus de 1.200 campements Peulhs dans le Borgou qui disposent ainsi 450 têtes de bovin en moyenne. Les campements Peulhs sont semi-sédentaires. Les éleveurs sont mobiles à des distances variables, cherchant des pâturages et des points d'eau pour les animaux. Quant aux femmes, jeunes et personnes âgées, ils restent dans les campements toute l'année. Les Peulhs entretiennent ensuite des relations séculaires avec les Baribas qui sont majoritairement des agriculteurs et détiennent quelques parcelles agricoles de tailles et de statuts fonciers variés. Le ProPFR a schématisé la mobilité des éleveurs en 4 catégories :

- 1) **Sédentaire:** 10% des éleveurs seraient des « sédentaires ». Ils partent avec leurs animaux le matin et rentrent le soir au campement, en parcourant des distances inférieures à 10 km du campement.
- 2) **Mobilité courte:** 30% des éleveurs pratiqueraient une « mobilité courte » sur des distances autour de 30 km.
- 3) **Mobilité moyenne:** 55% des éleveurs suivraient une « mobilité moyenne » sur des distances autour de 70 km.
- 4) **Grande transhumance:** 5% des éleveurs pratiqueraient la grande transhumance saisonnière pour 4 à 5 mois sur l'année. Dans cette configuration, les animaux s'éloignent jusqu'à 200 km du campement. Dans cette catégorie on note la transhumance transfrontalière (hors du Bénin) qui concernerait 1% des éleveurs béninois (environ 9000 éleveurs) sur des distances autour de 350 km. Par rapport aux pays voisins, le Bénin reste cependant un net importateur de viande étant un « territoire de pâturage » pour les cheptels des pays voisins.

<sup>1</sup> Recensement national d'agriculture de 2021

## Le modèle de gestion agropastorale

Le modèle Nexus « Gah Kèssè » repose sur la réalisation des conditions suivantes (Encadré 1) :



Le modèle repose sur l'hypothèse suivant laquelle, en proposant (grâce à des investissements et à un mode de gestion communautaire concerté) des nouvelles ressources (eau et fourrage) à proximité des campements, les éleveurs auront une incitation forte à abandonner une grande transhumance (pénible, éreintante) et de plus en plus exposée à des risques de sécurité (pour les hommes et les animaux).

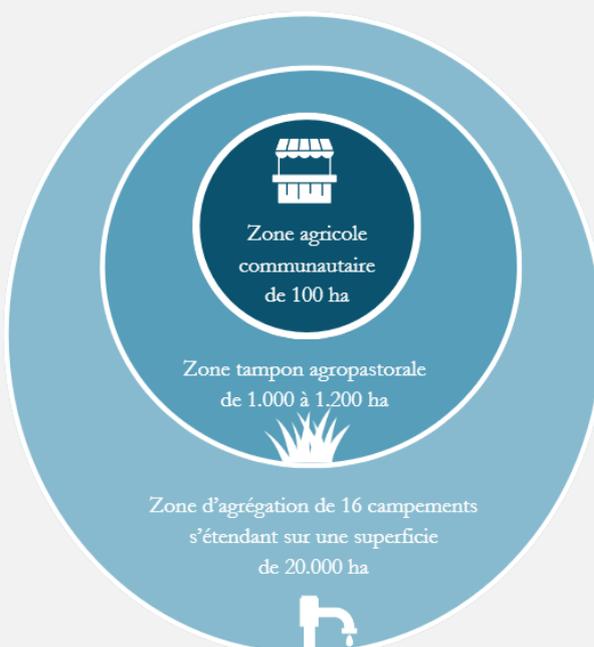
**Une zone agricole communautaire de 100 ha** au milieu de la grappe de campements. Les communautés y pratiquent la Gestion durable des terres (GDT). Elles y entreprennent le maraîchage pour satisfaire leurs besoins mais aussi vendre des produits de contre-saison sur le marché. Les champs y ont été aménagés et sont gérés par des femmes et jeunes. L'objectif a été de délimiter des champs au centre de la grappe des 16 campements, dans le but de favoriser des distances raisonnables entre les champs et les habitations. Cette zone dispose de deux forages à motricité humaine.

**Une zone tampon agropastorale de 1.000 à 1.200 ha**, pour la production intensive d'essences fourragères. Cette zone se situe autour de la zone agricole communautaire. L'objectif est d'y produire quelques 8.600 tonnes de matières sèches de fourrage, afin de compenser une grande transhumance destinée à être abandonnée.

**Une zone d'agrégation de 16 campements s'étendant sur une superficie de 20.000 ha, bénéficiant de 16 forages et 16 abreuvoirs.** Certains forages sont dotés de châteaux d'eau à énergie solaire, d'autres disposent de pompes à motricité humaine. Tous ces forages disposent d'abreuvoirs pour le bétail. Les points d'eau sont utilisés pour des besoins d'élevage et d'agriculture des ménages. Des contributions pour les différents usages seront mises en place. L'objectif atteint est d'avoir accès à 250m<sup>3</sup> d'eau par jour sur l'ensemble d'un module « Gah Kèssè ».

L'élaboration du modèle a impliqué l'identification d'un espace suffisamment grand permettant d'intensifier la production et de toucher une masse importante de population. Dans le site pilote, qui a été retenu à Tchatchou dans la commune de Tchaourou, cet espace correspond à une superficie de 20.000 hectares, regroupant seize (16) campements existants, 5.313 habitants et 11.574 têtes de bovin. En mettant l'accent sur l'accès à l'eau, au fourrage et au maraîchage – des éléments primordiaux du point de vue de la production agropastorale – un modèle théorique de gestion en trois zones géographiques concentriques a émergé (Encadré 2).

Cette modélisation en zonage est ensuite accompagnée par des activités holistiques sur plusieurs aspects : institutions et gouvernance, foncier, société et culture, économie et chaînes de valeur, éducation, alimentation, et santé. La gestion agropastorale est communautaire en se fondant sur un dialogue continu, des prises de décision concertées, et une coordination avec des autorités locales et communales. Une association agropastorale a été créée à cet effet.



Encadré 2 Modèle théorique en trois zones

## Les institutions et les acteurs

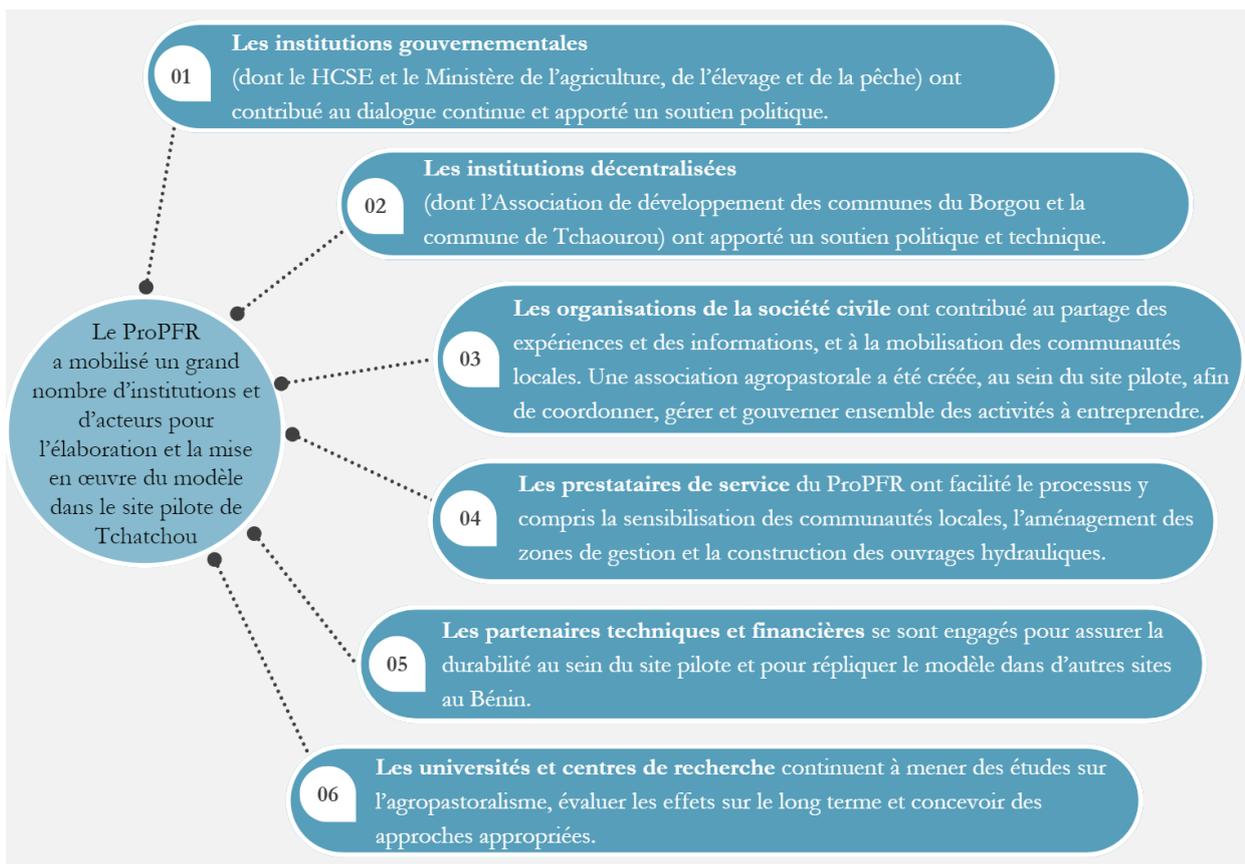


Photo 1 Champs aménagés

## Les phases du projet-pilote 2022/2023 :



### La durabilité et la réplication

La durabilité de ce projet-pilote repose sur un accompagnement continu de la mairie, de l'association agropastorale et des campements par les institutions décentralisées et gouvernementales, afin d'assurer la gestion, l'entretien et la gouvernance des aménagements réalisés (Photo 1). L'association peut aussi investir dans des activités économiques et socio-culturelles. Les résultats tangibles sont visibles après quelques semaines. Ils seront quantifiables après une à deux saisons agricoles. A ce moment-là, il sera nécessaire d'analyser la capacité de production en fourrage et la disponibilité en eau (pour des besoins domestiques, d'élevage et d'agriculture), et examiner leurs effets sur la mobilité.

Le site pilote de Tchatchou est déjà assez homogène, sans conflits (fonciers) majeurs. Plus de complexité sera introduite lors de la réplication du modèle dans d'autres sites du Borgou et des 3 autres grands départements et du Nord Bénin (Alibori, Donga et Atakora). Huit (8) autres sites ont déjà été identifiés pour réplication par deux programmes en cours : le PAIE (Programme d'Appuis aux Initiatives dans le Secteur de l'Elevage et à la Cohésion Sociale) de la Coopération Suisse et le projet Cohésion Sociale des régions du nord du golfe de Guinée (COSO) de la Banque Mondiale. Ces deux programmes sont gérés par le HCSE pour un budget total de 95 millions d'Euros.

#### Published by:

Deutsche Gesellschaft für  
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Registered offices  
Bonn and Eschborn, Germany

Department of Rural Development, Agriculture  
Friedrich Ebert Allee 36 + 40  
53113 Bonn, Germany  
T +49 228 44 60-0  
E GlobalvorhabenLand@giz.de  
I www.giz.de/responsiblelandpolicy

Location and year of publication: Bonn, 2023

#### Responsible:

Dr. Oliver Schönweger (oliver.schoenweger@giz.de)  
Dr. Oliver Puginier (oliver.puginier@giz.de)  
Dr. Bruno Oheix (bruno.oheix@giz.de)

#### Authors:

Dr. Anni Valkonen (anni.valkonen@niras.fi)  
Dr. Bruno Oheix (bruno.oheix@giz.de)  
Dr. Inoussa Guinin Asso (inou311@yahoo.fr)

#### Design/layout:

Samira Loibl (NIRAS), Vientiane

#### Photo credits/sources:

ODD TV Benin/GIZ, 2023